

**U.G.E.:**

**SAINT-PIERRE**

Les réseaux d'alimentation  
sont la propriété de:

**MAIRIE DE SAINT-PIERRE**

Ils sont exploités par:

**VEOLIA EAU**

**Alimentation en eau potable de l'ensemble de la commune**

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent répondre aux critères stricts définis par le Code de la Santé Publique.

Lorsqu'une analyse est non conforme, le maire et le distributeur d'eau en sont informés. Ils prennent toutes les dispositions correctives possibles.

Le contrôle sanitaire des eaux est organisé par l'Agence de santé, conformément aux réglementations européenne et française.

**En 2009, 272 prélèvements ont été réalisés avec analyses sur les paramètres bactériologiques et physico-chimiques, sur les installations de captage, de production ou de distribution d'eau potable.**

Réseaux	Captages et Mélanges	Stations de Traitement
RESEAU BASSIN MARTIN	BRAS LA PLAINE (SAPHIR / ST-PIERRE)	CUVE 2000 L LIGNE BAMBOUS (ABA)
RESEAU BASSIN PLAT	FORAGE DUPUIS II	POST. CHLOR. BASSIN MARTIN
RESEAU BOISSY - CD3	FORAGE F5 BIS LA SALETTE	RESERVOIR BANK
RESEAU CHEMIN STEPHANE	FORAGE F5 LA SALETTE	RESERVOIR BOIS D'OLIVES
RESEAU CONCESSION CONDE	FORAGE F5 TER LA SALETTE	RESERVOIR CADET
RESEAU FREDELIN	FORAGE FREDELIN	RESERVOIR COTE 100
RESEAU LIGNE DES BAMBOUS	FORAGE LA VALLEE	RESERVOIR LA SALETTE
RESEAU MONT-VERT LES BAS/GRAND BO	FORAGE PIERREFONDS 1 (AMOUNY)	RESERVOIR MONT VERT LES HAUTS
RESEAU MONTVERT LES HAUTS	FORAGE RIVIERE D'ABORD	STATION BASSE TERRE LES HAUTS
RESEAU PIERREFONDS	FORAGES DE LA SALETTE	STATION BASSIN PLAT
RESEAU RAVINE DES CABRIS	POMPAGE BRAS DE LA PLAINE	STATION BRAS PANTHO
RESEAU RIVIERE D'ABORD	SOURCE DES HIRONDELLES	STATION CONDE
RESEAU VILLE BANK		STATION DASSY CGE
RESEAU VILLE SALETTE		STATION FREDELIN
RESEAU VILLE SAPHIR		STATION MONTVERT LES BAS
		STATION PONT D'YVES
		STATION RIVIERE D'ABORD

**QUELQUES NOTIONS DE PHYSICO-CHIMIE**

Turbidité (norme: 2 NFU)	Dureté (norme: pas de norme; unité: le °F)	Nitrates (norme = 50 mg/l)
Elle est due à la présence de matières en suspension qui donnent un aspect trouble à l'eau. Les captages d'eau superficiels reçoivent des apports de terre lors des pluies (lessivage des sols) qui dégradent la qualité de l'eau de façon intermittente. Si la station de traitement est dépourvue de filtration, les matières en suspension pénètrent dans les réseaux, les dégradent et constituent un obstacle aux opérations de désinfection finale. Par contre, les pompages dans les nappes souterraines sont protégés de la turbidité; l'eau produite ne nécessite alors qu'une simple désinfection avant distribution. La turbidité des eaux destinées à la consommation ne doit pas être supérieure à 2 NFU en distribution.	Selon la nature des terrains qu'elle traverse, l'eau se charge plus ou moins d'éléments minéraux qui caractérisent sa composition naturelle. La dureté représente une mesure des concentrations en calcium et magnésium présentes dans l'eau. Compte tenu des valeurs rencontrées à La Réunion, les traitements complémentaires (adoucisseurs) ne sont pas nécessaires. Ils sont de nature à altérer notablement la qualité de l'eau si leur entretien est mal assuré. Les eaux captées par la commune sont douces et faiblement minéralisées. Elles présentent un bon pouvoir moussant au contact du savon et n'entartrent pas les appareils ménagers. Elles sont corrosives pour les canalisations.	Ils proviennent de l'ensemble des activités humaines (agricoles, industrielles, domestiques). Chez les nourrissons, la consommation excessive de nitrates peut entraîner des perturbations du système d'échange d'oxygène (empoisonnement du sang). De plus ces substances sont suspectées être cancérogènes. Aussi les restrictions de consommation pour les femmes enceintes et les nouveaux nés sont prévues dès que le seuil de 50 mg/l est dépassé. Au delà de 100 mg/l l'interdiction de la consommation s'adresse à l'ensemble de la population.
Plomb (norme: 25 µg/l)	Pesticides (0,1 µg/l/subst.; 0,5 µg/l au total)	QUELQUES CONSEILS PRATIQUES
Les eaux peu minéralisées sont susceptibles de dissoudre les matériaux à leur contact. Un risque particulier apparaît lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb. Il provient de la dissolution de ce métal contenu dans certains types de canalisations, lorsque les eaux sont agressives. Les travaux d'adduction d'eau ayant débuté à l'Ile de La Réunion après 1950, toutes les tuyauteries ont été réalisées en matériaux autres que le plomb. L'eau distribuée est de bonne qualité pour ce paramètre, sur l'ensemble du département.	Ce sont des produits chimiques organiques provenant d'activités agricoles, industrielles ou servant à l'entretien des voiries (routes, voies ferrées, ...). A l'occasion d'épisodes pluvieux, ces produits sont entraînés vers les cours d'eau, s'infiltrant dans les sols, et peuvent atteindre les nappes profondes. A forte dose (absorption accidentelle) les effets sur la santé se manifestent par des troubles nerveux, digestifs ou respiratoires. A faible dose et exposition répétée, les effets sont encore mal connus. Les doses s'accumulent dans l'organisme, pouvant entraîner un risque à long terme. Les normes pour ces paramètres sont: 0,1 µg/l par substance mesurée et 0,5 µg/l pour le total des substances.	<p>* Il est nécessaire de prendre certaines précautions pour préserver la qualité de l'eau: après une stagnation prolongée de l'eau dans les canalisations (quelques jours d'absence), faites couler quelques minutes le robinet avant de la boire.</p> <p>* Lorsqu'un cyclone est imminent (alerte orange): il faut penser à constituer des réserves d'eau dans des citernes, baignoires, bassines, et à stocker de l'eau embouteillée pour la boisson (2 litres par personne et par jour).</p> <p>* Lors des pluies: des problèmes de qualité peuvent affecter de manière ponctuelle les captages. En présence d'eau trouble, il est recommandé de filtrer et de désinfecter avant consommation (porter à ébullition pendant 5 minutes), ou boire de l'eau embouteillée.</p>

*La qualité bactériologique des eaux destinées à la consommation humaine fait l'objet d'une surveillance très régulière.*

Délégation Réunion  
Service Environnement Santé

2 bis avenue Georges Brassens  
97 408 Saint Denis message cedex 9

Tel : 02 62 93 95 76

Fax: 02 62 20 14 31

[www.ars.ocean-indien.sante.fr](http://www.ars.ocean-indien.sante.fr)

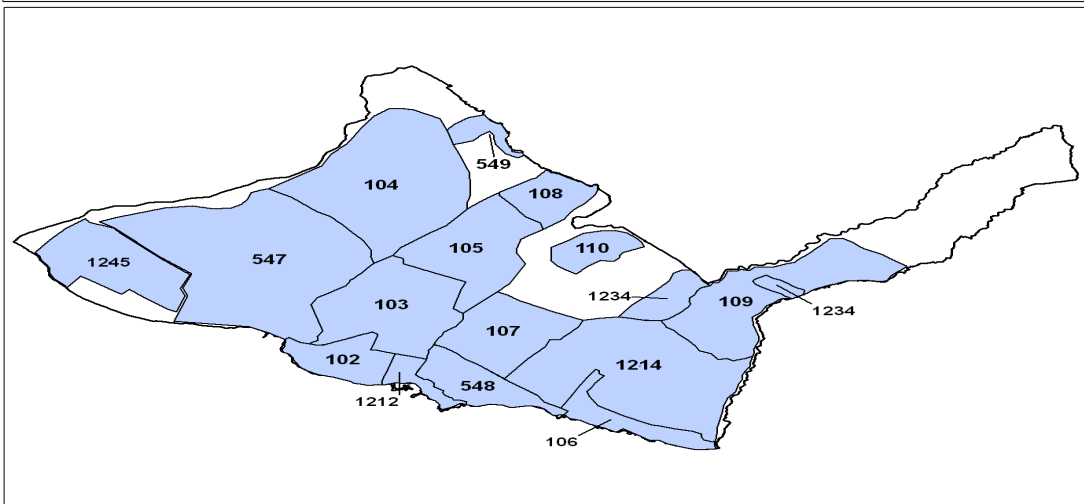
**U.G.E.:**

**SAINT-PIERRE**

Qualité de l'eau distribuée en :

**2009**

**BILAN GENERAL**



% Conformité	Classes de Qualité bactériologique
100% à 90%	bonne qualité
89% à 70%	dégradation ponctuelle
69% à 40%	dégradation régulière
39% à 0%	dégradation chronique

Les personnes intéressées par un bilan plus précis, en fonction de leur lieu de résidence, peuvent se le procurer en mairie.

Unité de Distribution	Pop.	Origine de l'eau	Traitement	Bactériologie		Turbidité Maxi
				Conf	Classe de Qualité	
000110 RESEAU BASSIN MARTIN	191	Superficielle	Désinfection	100%	Bonne qualité	2,0
000107 RESEAU BASSIN PLAT	913	Superficielle	Désinfection	100%	Bonne qualité	1,7
001234 RESEAU BOISSY - CD3	878	Superficielle	Désinfection	83%	Dégradation ponctuelle	0,5
000549 RESEAU CHEMIN STEPHANE	1 129	Superficielle	Désinfection	100%	Bonne qualité	1,5
000108 RESEAU CONCESSION CONDE	3 453	Superficielle	Désinfection	74%	Dégradation ponctuelle	1,3
000547 RESEAU FREDELINE	5 560	Mixte	Désinfection	100%	Bonne qualité	0,6
000105 RESEAU LIGNE DES BAMBOUS	2 872	Superficielle	Désinfection	92%	Bonne qualité	16,0
001214 000106 RESEAU MONT-VERT LES BAS/GRAND BOIS	5 630	Superficielle	Désinfection	100%	Bonne qualité	3,1
000109 RESEAU MONTVERT LES HAUTS	3 373	Superficielle	Désinfection	100%	Bonne qualité	0,4
001245 RESEAU PIERREFONDS	1 320	Souterraine	Désinfection	100%	Bonne qualité	0,4
000104 RESEAU RAVINE DES CABRIS	12 525	Mixte	Désinfection	96%	Bonne qualité	1,1
000548 RESEAU RIVIERE D'ABORD	3 979	Mixte	Désinfection	100%	Bonne qualité	1,6
001212 RESEAU VILLE BANK	7 709	Mixte	Désinfection	100%	Bonne qualité	0,5
000102 RESEAU VILLE SALETTE	11 811	Mixte	Désinfection	100%	Bonne qualité	0,5
000103 RESEAU VILLE SAPHIR	13 871	Mixte	Désinfection	100%	Bonne qualité	1,4

**Protection des Captages**

Les forages Frédeline, La Salette, Rivière d'Abord, La Vallée, Pierrefonds 1et Dupuis II sont autorisés par arrêté préfectoral. L'ensemble des prescriptions de ces arrêtés doit être respecté.

**Préconisations**

Le captage superficiel Bras de la plaine (SAPHIR) est très vulnérable. Un programme d'amélioration de la qualité de l'eau doit être arrêté en ce qui concerne la turbidité. Des systèmes de vanne de décharge, couplés à des turbidimètres d'alerte, gérés par la SAPHIR, permettent déjà de dévier les premiers flux polluants. Toutefois, l'absence d'usine de filtration entraîne des perturbations de la distribution en eau potable lors des pluies (coupures d'eau, distribution d'une eau non conforme). Dans ces conditions, la substitution de l'eau superficielle par des eaux souterraines naturellement protégées doit être poursuivie. Depuis le 26 décembre 2008, la limite de qualité du paramètre turbidité a été fixée à 1 NFU (au point de mise en distribution). Le renforcement du cadre réglementaire impose la mise en place d'une filière de clarification sur les eaux superficielles.

**Pesticides**

Pour 2009, les teneurs en pesticides restent non conformes pour les forages la Salette. Le suivi renforcé sera poursuivi pour l'année 2010. Un programme d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée a été arrêté par la mairie et l'exploitant notamment afin de sécuriser l'alimentation sur les réseaux Ville Bank et Ville Salette. Ce programme est en cours d'instruction administrative par l' ARS-OI (Agence de santé Océan Indien) en vertu des articles R 1321-31 et suivants du Code de la Santé Publique.